

Nouvelles pratiques sociales



Quand le loisir participe du social : la contribution des centres communautaires de loisirs

Entrevue avec Raymond Bonneau

Lucie Fréchette

Volume 7, numéro 2, automne 1994

La recherche sociale et le renouvellement des pratiques

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301273ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301273ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (imprimé)

1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Fréchette, L. (1994). Quand le loisir participe du social : la contribution des centres communautaires de loisirs : entrevue avec Raymond Bonneau. *Nouvelles pratiques sociales*, 7(2), 13–27. <https://doi.org/10.7202/301273ar>

Tous droits réservés © Les Presses de l'Université du Québec, 1994

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>



Quand le loisir participe du social : la contribution des centres communautaires de loisirs

Entrevue avec Raymond Bonneau

*Lucie FRÉCHETTE
Travail social
Université du Québec à Hull*

Raymond Bonneau est directeur général de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisirs (FQCCL) qui a pignon sur rue à Québec. Son itinéraire professionnel révèle un intérêt et un engagement soutenus dans le monde de la jeunesse. Il a été actif pendant plusieurs années auprès des jeunes en tant que dirigeant de mouvements d'Action catholique. Il a, par la suite, décidé d'exploiter plus à fond le filon des loisirs comme moyen de rejoindre les jeunes. Pour ce faire, il se dote d'une formation universitaire en récréologie à l'Université du Québec à Trois-Rivières et s'engage professionnellement dans le domaine du loisir. Il sera directeur de la base de plein-air Cité des loisirs de Drummondville où il travaillera en concertation avec la ville et le milieu scolaire. L'un des traits caractérisant la trajectoire de Raymond Bonneau est son sens du rassemblement motivé par un besoin d'additionner les forces en présence dans un milieu. Dans cet esprit, il participe aux travaux de différents conseils régionaux de loisirs et s'engage dans

l'Association des camps du Québec, dont il assumera la présidence pendant quelques années. Depuis 1990, il occupe le poste de directeur de la FQCCL.

L'entrevue avec Raymond Bonneau nous fait découvrir un éventail de pratiques sociales en vigueur dans les centres communautaires de loisirs en milieu populaire au Québec. La FQCCL regroupe une quarantaine de centres à travers le Québec, qu'il s'agisse de patros, de centres de loisirs, ou d'organismes volontaires d'éducation populaire (OVEP) ayant un mandat axé sur les loisirs. Ces centres sont répartis dans une quinzaine de villes et municipalités du Québec, de Fort-Coulonge à Jonquière, en passant par Québec, le centre du Québec et la région métropolitaine. Le membership des centres, composé majoritairement de jeunes, s'élève à plus de 200 000 personnes sur une base régulière, nombre passant à près de 400 000 lors des périodes d'activités intensives. La FQCCL stimule les solidarités entre ces centres et leur membership et additionne les forces des uns et des autres pour en tirer une contribution significative au changement social et à la prévention au Québec. L'entrevue accordée par Raymond Bonneau à NPS permet de mieux apprécier cette contribution du loisir à la prévention sociale et offre aux intervenants sociaux de nouvelles perspectives de collaboration qui pourraient s'avérer fructueuses avec les centres communautaires de loisirs.

NPS – Il y a quelques années, parler de la « civilisation des loisirs » était chose courante. Aujourd'hui, avec la conjoncture économique, ce sont plutôt des images de travail précaire, de chômage chez les jeunes, de nouvelles formes de pauvreté qui ressortent. Y a-t-il encore lieu d'accorder de l'importance au monde du loisir ?

R. Bonneau – En effet, cela semble tout à fait déconnecté de la réalité que de parler de civilisation des loisirs aujourd'hui. Il y a 25 ans, on parlait de civilisation du loisir dans une période d'abondance. Vous le dites bien, nous sommes dans une période de crise économique, de crise sociale, et parler de civilisation du loisir a l'air tout à fait hors de propos. Quand on parlait des loisirs, auparavant, il s'agissait de loisirs épanouissants ou de façons d'enrichir son temps libre.

Ironiquement, je dirais qu'on n'a jamais eu à notre disposition autant de temps que maintenant. Quand on parlait de temps libre, il y a 20 ans, on parlait de temps libéré pendant lequel on pouvait faire ce que l'on voulait. On parlait de temps gagné sur le temps de travail qui avait occupé, à la semaine longue, les générations précédentes. Quand on parle de temps libre aujourd'hui, on parle souvent de temps libre forcé, parce qu'on est en situation de crise économique, parce qu'on est en chômage, parce qu'il y a de la

pauvreté et qu'on est prestataire d'aide sociale. Ces dernières années, plusieurs de nos concitoyens ont perdu leur travail, et plusieurs d'entre eux ont par la suite perdu le sens de leur propre dignité, parce qu'ils n'avaient plus de rôle à jouer dans la société. L'arrimage social au loisir n'est, par conséquent, plus le même. Une partie du monde du loisir a changé de mission. Dans un contexte de bouleversements sociaux, d'évolution technologique, de retour du libéralisme où les classes populaires sont actuellement les grandes perdantes, le loisir dans les milieux populaires ne peut conserver l'optimisme qu'il avait à la fin des années 60. Dans la situation de crise que l'on vit, je perçois un appel pour que le loisir s'adapte. Le loisir ne peut plus se contenter d'offrir des activités sportives, socioculturelles, ou même exclusivement socio-éducatives. Il faut que nous utilisions davantage le temps dont disposent les gens pour les accueillir, les rassembler et leur permettre de se prendre en main. C'est la mission que les centres communautaires de loisirs et leur fédération, la Fédération québécoise des centres communautaires de loisirs (FQCCL), se sont donnée depuis quelques années.

Notre vision de la mission des loisirs a évolué avec la situation socio-économique en raison de l'enracinement de nos centres dans la communauté québécoise ; ils sont situés au quatre coins de la province, en partant de Jonquière jusqu'à Fort-Coulonge. Nos 38 centres sont donc tous bien enracinés dans leur milieu. En effet, le démarrage d'un centre communautaire de loisirs n'a rien à voir avec le démarrage d'une entreprise. L'implantation d'un centre communautaire de loisirs a toujours été une aventure directement liée à des besoins exprimés par une communauté, par un quartier. Les gens se mettaient ensemble pour se donner des loisirs, pour rentabiliser du temps libre pour les jeunes, pour eux-mêmes, pour les familles du quartier ou de la localité. Cet effort collectif a, autrefois, donné lieu à la naissance d'activités telles que la danse aérobique, des cours de natation, de tennis, du hockey, de l'improvisation, etc. Aujourd'hui, l'effort collectif se traduisant en loisirs entraîne parfois ces mêmes activités et, souvent, d'autres activités arrimées à des situations sociales ou à des besoins différents. À plus forte raison, ces dernières années, le démarrage de nouveaux centres ou les changements de programmation ou de projets des centres plus anciens, ont toujours eu pour origine une volonté de fournir la meilleure réponse possible à des besoins du milieu. Le loisir n'a pas un visage monolithique, il est malléable et évolue selon le contexte social où il s'inscrit. Dans la période de crise actuelle, des besoins nouveaux émergent et le loisir n'y est pas indifférent. Dans ce contexte, on ne parle évidemment pas de « civilisation du loisir ». Je considère cependant que le loisir a encore une place de grande importance comme facteur de mobilisation sociale, comme facteur d'enrichissement de la vie des individus, des familles et des collectivités.

NPS – *L'espace social que vous occupez dans l'univers des loisirs est celui des centres communautaires de loisirs¹. Vous dites en regrouper une quarantaine. Donnez-nous un bref historique des centres. Décrivez leur itinéraire, ce qu'ils étaient, ce qu'ils sont devenus et leur visage d'aujourd'hui.*

R. Bonneau – Cela fait à peu près une centaine d'années que les patros sont installés au Québec. Dirigés par les religieux de Saint-Vincent-de-Paul, ils ont été créés pour répondre aux besoins de la jeunesse. Ce sont eux qui ont bâti les patros qui sont les ancêtres des centres communautaires actuels. Le monde des patros est d'ailleurs encore bien vivant. Leur histoire est intimement liée à la situation de plusieurs générations de jeunes du Québec. «Une âme saine dans un corps sain», c'était l'idéal poursuivi pendant des générations par les patros qui offraient leurs services aux membres de la classe ouvrière, souvent défavorisées. On sait ce qu'était la vie ouvrière dans les années 1910, 1920 et 1930. Les activités des patros furent un temps centrées sur les jeunes et sur le loisir sportif. Le sport fut à ce moment-là un bon moyen d'occuper sainement les jeunes, de les rassembler et de leur offrir l'occasion de mener une vie d'équipe valorisante. Déjà, chaque patro avait sa petite caisse populaire, sa Conférence St-Vincent-de-Paul, sa petite école primaire reconnue par l'État. Les patros s'adressaient, au départ et jusque vers la fin des années 50, à une jeunesse masculine. Avec les années, ils ont senti le besoin de recevoir non seulement les garçons mais aussi les filles. Puis, peu à peu, les patros ont commencé à rassembler l'ensemble de la famille. En tant qu'organisation collective, ils avaient déjà compris la valeur du réseau de partenaires et avaient fondé la Centrale des patros en 1952. Ils participaient en cela du courant naissant des mouvements organisés pour la jeunesse tels les mouvements d'Action catholique qui s'organisaient de plus en plus à l'échelle provinciale et nationale. Je retiens entre autres de cette organisation l'effort de formation de travailleurs compétents auprès des jeunes, une formation réussie de bénévoles jeunes adultes et grands adolescents avec les cours de moniteurs, la formation des animateurs de camps d'été et des centres de loisirs.

Les activités des patros se sont aussi modifiées avec les années, avec la diversification de leur clientèle et l'évolution du contexte social québécois. Petit à petit, le loisir s'est enrichi de la vie culturelle grandissante au Québec. Au centre, comme ailleurs, on a connu l'univers du théâtre, de l'art en général, et on l'a rendu accessible aux jeunes et aux gens des quartiers populaires. Dans

1. Il existe différentes fédérations et regroupements d'organisations de loisirs au Québec, par exemple, la Fédération des loisirs en institutions, l'Association des camps du Québec, l'Association des camps familiaux du Québec, les fédérations sportives, etc.

notre langage d'aujourd'hui, c'est ce qui est devenu le loisir socioculturel. Petit à petit, les patros se sont multipliés et d'autres centres sont apparus. On parle alors de centres de loisirs paroissiaux au départ dirigés par le clergé. Ils se sont ensuite transformés en centres de quartier animés et dirigés par des citoyens particulièrement intéressés par le loisir et par des intervenants ouverts à l'utilisation du loisir dans le travail de développement social des communautés locales. Quelques-uns de ces centres ont d'ailleurs servi de champ d'expérimentation, au cours des années 60, à Simone Paré et Pierre Leclerc de l'École de service social de l'Université Laval.

Les patros, très près des jeunes, adolescents et préadolescents, ont vite compris l'importance d'étendre la portée de leur travail sur l'ensemble de la famille. On parle de la famille traditionnelle urbaine, de milieu ouvrier des années 60. Rejoindre les jeunes a amené les centres de loisirs naissants à s'engager aussi auprès des parents. C'est la grande période où sont apparus les rencontres de parents, des sessions de formation de parents, des lieux d'échanges entre parents sur les jeunes. Les patros se sont toujours définis en fonction d'une mission éducative auprès des jeunes. On parlait à l'époque de la famille du patro et déjà, c'étaient des milieux de vie. J'étais moi-même membre d'un patro en 1950 et je me souviens qu'on parlait de la grande famille du patro. J'ai toutefois bien vite eu un faible pour l'expression « milieu de vie ». Elle commençait déjà à être employée par les patros dans les années 1945-1950. C'est une expression qui m'a toujours plu, car, à mon avis, elle traduit avec justesse un fondement de l'action sociale des loisirs en milieu populaire. Le loisir comme occasion de créer un milieu de vie significatif pour la jeunesse, le loisir comme occasion de doter des milieux défavorisés d'espaces de rencontre, de salles de séjour par larges tranches d'âge... Déjà on comprenait le loisir comme facteur contribuant à la qualité du milieu de vie des quartiers ouvriers du Québec. Aujourd'hui, on parle de la contribution du loisir pour refaire la trame du tissu social de milieux défavorisés. La qualité du milieu de vie est encore fort d'actualité aujourd'hui et nos centres en sont bien conscients. L'apport des années 60 est donc encore des plus utiles aujourd'hui.

Avec les années 70, arrive l'organisation du loisir par l'intervention directe des pouvoirs publics dans le domaine du loisir. On voit naître le Haut-Commissariat aux loisirs, puis l'insertion officielle des loisirs sur le plan politique avec le ministère du Loisir, Chasse et Pêche, appelé un temps Tourisme, Chasse et Pêche. Les patros, forts d'une longue expérience dans le monde des loisirs, ont été des partenaires actifs dans le travail d'organisation des loisirs à l'échelle du Québec. C'est autour d'eux que s'est organisée, en 1976, la Fédération des centres communautaires de loisirs. La Fédération a ouvert ses portes à d'autres partenaires que les patros en raison de l'expansion

que prenait le loisir, notamment dans les centres d'éducation populaire. On craignait au départ le mariage de raison, mais tous s'entendirent rapidement sur les visées éducatives du loisir et sur son apport dans le processus de transformation sociale en milieu populaire.

L'expression consacrée de cette période fut le «loisir éducatif». On voguait depuis quelques années sous les vents optimistes de la Révolution tranquille, on avait même donné aux loisirs leurs lettres de créances universitaires avec l'institution de départements de récréologie. On pouvait parler des années dorées du loisir, années où tous les espoirs étaient permis...

NPS – *Les acteurs et les partenaires en loisirs se multipliant, commence-t-on à parler de laïcisation du monde du loisir à cette époque-là ?*

R. Bonneau – La question de la laïcisation du monde du loisir ne se pose plus à la Fédération depuis belle lurette. Le simple fait d'avoir pris comme nom, en 1976, «Fédération québécoise des centres communautaires de loisirs», c'était prendre option. Chaque centre y a sa place avec ses orientations propres. Les patros, par exemple, ont conservé leur caractère chrétien qui se vit toutefois fort différemment en 1990 où l'on tient compte du pluralisme social que l'on retrouve au Québec.

Les centres qui se sont intéressés à la Fédération, qui ont voulu rejoindre le groupe des patros, furent d'abord quelques centres des loisirs paroissiaux et des centres de quartier. Mais à mesure que le phénomène d'urbanisation a pris de l'ampleur, que le loisir s'est diversifié, les paroisses n'ont plus été les seules à soutenir les loisirs. À ce moment-là, l'organisation des loisirs en milieu populaire a réussi à survivre grâce à l'engagement bénévole des gens du milieu avec l'appui de la paroisse. Ensuite, la Fédération et, petit à petit, le gouvernement ont commencé à subventionner le loisir, qui est devenu affaire publique au sens large, et son organisation est devenue affaire de quartier, affaire municipale ou encore, dans d'autres milieux, affaire régionale. Nous, à la Fédération, nous croyons au pluralisme du loisir, et nous avons choisi de nous regrouper sur la base de la mission commune au regard des loisirs et de l'engagement social des centres dans leurs communautés respectives.

Les années 80 seront non seulement empreintes de la laïcisation du monde des loisirs, mais aussi de sa démocratisation. Cette notion existait déjà dans tous les centres avec l'élection des représentants qui géraient le centre. Je parle ici d'un élargissement de cette démocratisation : la participation des citoyens à la planification et à la prise de décision dans les centres. C'est vraiment l'intégration d'une portion de la communauté locale au centre ; le centre finit par leur appartenir. Ce mouvement d'éducation populaire a mieux outillé la population, et dans le domaine du loisir, on peut maintenant parler d'une démocratisation où les gens sont capables de participer à l'organisation

même de leurs loisirs. Les activités, toujours majoritairement centrées sur la jeunesse, ont toutefois aussi pris en compte des besoins nouveaux des jeunes adultes et des jeunes familles et, parfois même, des personnes âgées des quartiers servis par les centres. Alphabétisation et activités pour contrer le chômage ont été insérées dans plusieurs programmations des centres communautaires de loisirs avec le soutien du ministère de l'Éducation et le travail des OVEP qui se sont joints ou associés à nos centres.

NPS – *Ce que vous définissez comme la mission des centres communautaires de loisirs, c'est le loisir dans un sens large. Loisir qui se traduit par une variété d'activités et d'interventions qu'on pourrait qualifier de préventives pour diminuer l'occurrence de certains problèmes sociaux. Dans les centres communautaires de loisirs, fait-on effectivement de la prévention sociale?*

Je pense à trois documents importants qui ont campé la prévention sociale au Québec: La politique de santé et de bien-être, le Rapport Bouchard et un récent volume d'un groupe d'experts en appui au Comité de la santé mentale au Québec, La prévention et la promotion en santé mentale. Chacun insiste sur l'importance de s'engager dans la prévention sociale. Le monde du loisir peut-il contribuer à cette prévention sociale dans laquelle le Québec devrait s'engager?

R. Bonneau – Je pense que le monde du loisir a un rôle éminent à jouer au regard de la prévention sociale, peut-être parce que le loisir en soi n'est pas menaçant, parce qu'il est rassembleur. Le loisir te prend comme tu es et il t'amène à t'exprimer et à réaliser des choses sans t'y contraindre. Quand je regarde le *Rapport Bouchard*, la réforme Côté, le document sur la santé mentale, je me dis que les centres communautaires de loisirs ont tout ce qu'il faut pour être reconnus des interlocuteurs valables en prévention sociale. Camil Bouchard, s'adressant à l'ensemble des centres communautaires de loisirs, nous a dit : «Vous autres, ce que le rapport prône vous le faites quotidiennement sans trop vous en apercevoir.» Je crois qu'il a tout à fait raison!

Plusieurs des programmes de loisirs ont un côté préventif que nous ne reconnaissons pas toujours. Il est tout de même là. Notre travail de prévention est probablement plus évident du côté des activités menées auprès des jeunes. Les adolescents, c'est notre clientèle privilégiée. Les centres communautaires de loisirs ont développé une expertise dans le travail avec les adolescents; l'approche des jeunes est maintenant diversifiée. Dans plusieurs centres, les clubs d'adolescents fonctionnent bien. Ailleurs, avec des travailleurs de rue, on rejoint des jeunes qui, peu à peu, s'engagent dans des activités dont ils sont les promoteurs en collaboration avec des animateurs du centre. Nos animateurs et des bénévoles intéressés par la jeunesse réussissent à regrouper nombre d'adolescents. Ils y mettent beaucoup de temps et, surtout, laissent

la parole aux jeunes et n'essaient pas de les organiser à leur place. L'auto-gestion de leurs propres affaires est très importante pour les jeunes, nous l'avons compris, mais nous savons aussi comment appuyer et soutenir ces jeunes.

Les patros et les centres communautaires de loisirs rejoignent depuis longtemps les adolescents. On parle évidemment d'adolescents de milieu populaire. Sur la quarantaine de centres de la Fédération, 90 % sont établis en milieu défavorisé. Et dans ces milieux, la couche de population la plus délaissée est très souvent celle des adolescents. En langage populaire, on les dit « poqués » ; en langage professionnel, on les dit « à risque ». Ce sont les adolescents réguliers de nos quartiers défavorisés, pauvres. C'est vraiment le groupe privilégié par les centres communautaires. Les adolescents un peu plus âgés, qui voulaient une job, qui ont lâché leurs études avant le temps, qui n'ont pas de travail et qui n'ont rien pour les regrouper, se sentent dévalorisés. Ce sont ces jeunes que nous privilégions à travers notre action. Il y a aussi la clientèle des jeunes marginaux que l'on commence à toucher. Ceux qui commencent à décrocher, non seulement de l'école, mais aussi de la vie en général.

Notre principale contribution à la prévention active est notre capacité de rassembler les jeunes, de les regrouper pour qu'ils se prennent en charge petit à petit. Cela va du rassemblement de jeunes pour jouer ensemble ou simplement flâner jusqu'à la réunion de jeunes autour d'un projet d'entreprise collective de travail. Par exemple, au centre René-Goupil de Montréal, un groupe de jeunes a démarré une petite entreprise qui leur permet de gagner leur vie. À Trois-Rivières, au centre Multi-Plus, les jeunes ont dit ne pas vouloir être des membres officiels du centre. Ils sont devenus le groupe de bénévoles les plus actifs du centre. Au Centre-des-Chutes à Beauport, des jeunes se sont intéressés à la récupération ; ils ont élaboré un programme d'information sur la récupération. Le plaisir et la force du rassemblement ont été l'impulsion de départ pour les valoriser et donner un sens à leur engagement social. Eux, ils ont choisi la récupération. Ailleurs, un autre groupe de jeunes ont démarré des activités de soutien aux personnes âgées. Des jeunes avaient été témoins d'un incident où une personne âgée avait été malmenée par un des leurs. L'animation offerte les a fait réfléchir sur la situation des aînés. Et voilà qu'ils organisent un groupe de visites occasionnelles et de coups de pouce ponctuels à des personnes âgées.

Notre façon de considérer les jeunes et de travailler avec eux leur fait sentir que nous croyons en eux et en leurs capacités. Nous les écoutons et leur offrons un lieu de rassemblement où ils peuvent faire ce qu'ils veulent et où, progressivement, ils commencent à avoir le goût de se prendre en charge. Les exemples que j'ai donnés illustrent notre contribution à la prévention.

Nous n'avons pas de programmes spécifiques de prévention, mais ces jeunes adolescents dont j'ai parlé ont maintenant des activités significatives dans leur vie qui les font se sentir quelqu'un. Ils ne deviendront pas des marginaux, et déjà ils contribuent à leur façon à l'amélioration de la qualité de vie dans leur milieu.

NPS – *On voit bien votre parti pris pour les adolescents, jeunes ou vieux. Mais, à l'intérieur du projet préventif en général des centres, souligne-t-on l'importance de la famille? Rejoignez-vous aussi la famille dans une optique préventive?*

R. Bonneau – Travailler avec les jeunes en milieu populaire nous a amenés à travailler avec les familles. Le loisir est un instrument non menaçant qui permet d'approcher la famille ou les parents. Nos milieux connaissent toutes les formes de familles possibles, nucléaire, à parent unique, reconstituée, etc. Notre façon de rejoindre les parents est la même que celle qui caractérise notre approche des jeunes. Le centre ouvre ses portes aux gens qui ont du temps libre et qui désirent s'organiser. Nous fournissons le coup de main et le bénévolat nécessaires pour que les efforts collectifs se rendent à bon port et aboutissent à des projets concrets.

Le simple fait d'offrir un lieu de rencontre à des parents est déjà quelque chose. En effet, des jeunes parents s'y rendent pour se changer les idées, respirer un peu hors de l'atmosphère pas toujours très réjouissante du logement familial peu salubre. D'autres se réunissent et commencent à échanger entre eux. Il ne s'agirait que de cela, et ce serait déjà un pas vers la rupture de l'isolement social qui est à la source de tant de problèmes. Mais il y a plus.

Des centres offrent une halte-garderie. D'autres ont conçu des projets spécifiques d'animation de parents. Par exemple, le programme «Madame prend congé», au patro Le Prévost, permet à des mamans de se rencontrer une fois ou deux la semaine pour converser ensemble, prendre un café et jaser de leur situation de parent. Elles en sont venues à inviter occasionnellement un conférencier et à organiser des ateliers de travail pour l'amélioration de leurs conditions de vie et à organiser un service adapté de garde pour permettre à un plus grand nombre d'entre elles de participer au programme. Le programme rejoint ainsi plus de 150 mamans. Ces activités me semblent répondre à des besoins évidents de sortir des jeunes mères de l'isolement et d'augmenter leur compétence parentale.

Sous l'angle des conditions de vie familiale, des centres communautaires de loisirs ont choisi la cuisine populaire ou collective pour lutter contre les effets de la pauvreté. Plusieurs de nos familles ont des difficultés à joindre les deux bouts et à bien nourrir la famille, compte tenu de leur budget restreint. Quelques jours par mois, il y a cuisine collective. On prépare les repas

ensemble en rentabilisant au maximum l'achat des aliments. On y apprend comment mieux nourrir sa famille à bon prix et les participantes et participants y échangent des trucs culinaires. La cuisine collective a non seulement un effet sur la qualité de l'alimentation mais aussi sur l'estime de soi des personnes qui se sentent de plus en plus compétentes dans cette partie de leur rôle parental.

Le loisir familial et la satisfaction de vivre ensemble, parents et enfants, des expériences agréables est un de nos plus beaux fleurons et cela, depuis longtemps. Je songe ici aux camps familiaux. Plusieurs des familles des quartiers urbains où sont situés les centres de loisirs ne sont pas capables de sortir de la ville pour prendre des vacances, ne serait-ce qu'à vingt kilomètres de chez eux. Quelques centres communautaires organisent des camps familiaux à prix modiques. On y retrouve les parents et enfants ensemble hors du contexte familial habituel et hors de la ville. Ils y découvrent la campagne et la nature, comme au camp familial du Domaine du lac Long animé par le Centre culturel et sportif de l'Est ou, encore, le camp familial du Centre St-Sacrement de Québec.

NPS – *Vous citez des exemples intéressants. On est souvent portés, dans l'univers des services sociaux, à transiger avec des problèmes, à parler des problèmes. Au Québec, on compte cependant de beaux exemples de réussites qu'on aurait avantage à faire connaître. Certaines d'entre elles appartiennent peut-être au domaine des loisirs?*

R. Bonneau – Plusieurs activités ou programmes se sont avérés des réussites en loisir. La première qui me vient à l'esprit relève du domaine socioculturel. Je pense à Multi-Plus au Centre culturel et sportif de l'Est à Montréal, au Patro de Jonquière et au Centre de Trois-Rivières où des jeunes ont monté une pièce de théâtre avec groupe de discussion pour sensibiliser la population jeunesse à l'un ou l'autre de ses problèmes. À Trois-Rivières, cela a donné lieu à une collaboration entre le Centre communautaire de loisirs, la Régie régionale de la santé et des services sociaux et le ministère de l'Éducation. La pièce de théâtre sur la prévention des toxicomanies, suivie d'une période d'animation, a été présentée dans toutes les écoles. Les effets sont donc à large portée en plus de l'incomparable expérience d'intervention sociale vécue par les adolescents qui ont mis ce projet sur pied.

Le contexte pluriethnique de certaines régions du Québec est actuellement sujet de préoccupation. Nos expériences dans ce domaine sont plus récentes, mais déjà, je constate avec le Centre communautaire Côte-des-Neiges, celui de Pointe-aux-Trembles et le Patro Le Prévost de Montréal, entre autres, que le loisir est une porte d'entrée non menaçante pour socialiser entre divers groupes ethniques et québécois de souche. Même à Québec, le Patro Laval,

s'inspirant des expériences montréalaises, tente de rejoindre les nouveaux arrivants et de prévenir des formes de « ghettoïsation » des jeunes.

À Côte-des-Neiges, le centre a organisé des olympiades interethniques pour les jeunes avec une fête à laquelle pouvaient participer toutes les familles. Le CEDA qui avait l'habitude d'organiser une fête de Noël par ethnie populeuse du territoire a décidé de profiter de la fête pour susciter le rassemblement de tous. Ce fut un succès ! Ailleurs, ce fut l'organisation d'une pièce de théâtre qui a rassemblé des jeunes de diverses ethnies. Le loisir et les enfants sont des clés pour rejoindre les parents.

Une autre problématique qui nous concerne particulièrement est celle du décrochage scolaire. Les centres communautaires de loisirs ne peuvent pas y être indifférents. On a donc embrayé une collaboration très forte avec l'école pour accueillir les jeunes après la classe. La formule combinant études et loisirs au centre a un certain succès. Le centre met un local à la disposition des jeunes où un accompagnateur les aide à faire leurs travaux scolaires, leurs devoirs. Il s'agit de sessions d'environ 90 minutes avec 45 minutes de devoirs et 45 minutes de jeu. La formule de l'animation post scolaire commence à se répandre un peu partout. Elle est prisée tant des écoles que des jeunes, parce qu'ils se sentent dans un environnement de loisirs où l'on ne retrouve pas le carcan des règlements et de la coercition exercée parfois en milieu scolaire. Des clubs de devoirs, tels ceux du Patro de Jonquière, du Patro Laval ou du Centre Montcalm, à Québec, doivent être cités comme des réussites également.

Au Patro Roc-Amadour, à Québec, l'expérience d'intégration de personnes handicapées intellectuelles est un modèle du genre. Le Club ado + vient de fêter ses 25 ans de complicité avec les personnes handicapées. Chaque semaine, une centaine d'adolescents et de jeunes adultes handicapés côtoient les autres membres du centre dans des activités variées et des activités d'apprentissage choisies par le groupe. Ces 25 ans de collaboration entre un patro et des organismes d'aide aux personnes vivant avec un handicap constituent une réussite formidable !

NPS – *Les projets cités semblent se situer surtout en milieu urbain. La Fédération compte-t-elle aussi des centres actifs en milieu rural ?*

R. Bonneau – Une majorité de centres sont actuellement situés en milieu urbain. Cela s'explique par la densité de la population et par le fait que les patros et les centres communautaires de loisirs ont historiquement concentré leur travail auprès de la jeunesse des milieux ouvriers. Mais il y a une percée qui s'effectue en milieu rural. Pour continuer dans la ligne des réussites dont nous parlions antérieurement, j'illustrerais cette percée en milieu rural par l'implantation d'un patro à Fort-Coulonge, dans la région de Pontiac à

l'extrémité sud-ouest du Québec. Pontiac est un milieu particulièrement touché par la désintégration démographique et sociale. Le chômage y est élevé, la scolarité faible, la population en décroissance, etc. De jeunes adultes de la place, des adolescents, des bénévoles et un ou deux intervenants sociaux ont décidé qu'il fallait faire quelque chose pour les jeunes. Ils s'y sont mis, ont sensibilisé l'ensemble de la communauté et ont réussi à organiser un centre communautaire de loisirs à Fort-Coulonge. Le centre a déjà développé de bonnes collaborations avec le CLSC et le milieu scolaire. Entraide par les pairs, projet de prévention du suicide, loisirs organisés sont déjà en marche à Fort-Coulonge. On doit aussi mentionner le camp d'été qui rassemble près de 300 jeunes de la région.

NPS – *Le loisir s'inscrit donc dans une démarche préventive rejoignant bien des milieux. Toutefois une prévention efficace est multidirectionnelle. Elle ne peut se concentrer ni à l'intérieur d'un seul organisme, ni dans un seul domaine d'intervention. Elle exige des collaborations et des concertations. Quelles sont les alliances ou les partenariats intéressants développés entre les centres communautaires des loisirs et d'autres organismes ou domaines d'intervention ?*

R. Bonneau – À mesure que les centres communautaires de loisirs ont élargi leur mandat, ils ont été amenés à prendre contact avec d'autres organismes. Je parlais tantôt de l'école et des clubs de devoirs. Nos centres ayant la jeunesse comme cible privilégiée, il est évident que nous ne pouvons nous passer d'alliances avec le milieu scolaire. La problématique du décrochage scolaire nous a rapprochés. Les parents actifs dans les comités d'écoles sont souvent des bénévoles dans nos centres et deviennent des liens précieux entre nous et certaines écoles. Cette collaboration est encore jeune et doit être consolidée, mais je la juge essentielle.

Récemment, une collaboration qui a porté des fruits s'est élaborée avec le milieu collégial. En effet, dans la région de Québec, la formation en animation est offerte en collaboration avec le Séminaire Saint-Augustin qui décerne une attestation en animation et qui n'attend que l'approbation du ministère de l'Éducation pour offrir un diplôme d'études collégiales en animation de milieu. Côté université, la Fédération est en lien avec le Département de récréologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières, dans le cadre d'un projet de recherche sur le développement de stratégies d'intervention adaptées à l'évolution des adolescents fréquentant les centres communautaires de loisirs.

Je crois que nous devrions aussi développer plus de complicité avec les CLSC. Tout comme les centres communautaires de loisirs, les CLSC sont des organismes bien enracinés dans la communauté. Au fond, la communauté servie par le CLSC et celle du centre communautaire, c'est bien souvent la même. Cependant, les collaborations sont encore trop rares et nos univers se

connaissent mutuellement bien peu. Deux éléments en émergence actuellement vont sans doute favoriser les liens CLSC-loisir. D'une part, les centres communautaires de loisirs font face à de nouveaux problèmes sociaux sans craindre d'altérer leur vocation première qu'est le loisir. D'autre part, les CLSC semblent de plus en plus désireux d'être actifs en prévention sociale primaire. Mais les faibles budgets ne leur facilitent pas la tâche, et ils se tournent vers de nouveaux partenaires.

Nous avons à notre crédit de belles expériences de prévention enfance-jeunesse et un accès à des populations qu'ils aimeraient rejoindre. Ils ont une analyse sociale et une connaissance des dynamiques psychosociales des personnes, des groupes et des populations qui nous font souvent défaut et qui enrichiraient notre réflexion et notre action. Leur expertise nous serait des plus utiles, et nous aurions tout avantage à développer des complicités.

NPS – *Certains CLSC travaillent selon une approche par territoire. Le centre communautaire de loisirs est déjà sur ce territoire un lieu de rassemblement significatif pour les jeunes. Ils pourraient donc profiter de ce lieu comme moyen pour rejoindre une population.*

R. Bonneau – Je trouve votre remarque intéressante. Réflexion faite, je constate que là où le CLSC intervient en fonction de quartiers qui concordent assez bien avec les territoires du centre communautaire, la collaboration s'est installée d'une manière beaucoup plus naturelle et efficace que là où le CLSC travaille en fonction de clientèles cibles.

D'autres organismes sont parfois situés sur ce territoire commun. Il s'agit des maisons de jeunes. D'ailleurs, certaines d'entre elles, peu nombreuses, cohabitent avec des centres communautaires. Toutefois, dans l'ensemble, on ne peut que déplorer le peu de communication entre les maisons de jeunes et les centres communautaires de loisirs. Il n'y a malheureusement pas de relations entre notre Fédération des centres communautaires de loisirs et le Regroupement des maisons de jeunes. C'est à faire.

On dirait parfois que les organismes communautaires, nous inclus, agissons comme des commerces qui se disputent la clientèle. Je caricature, bien sûr, mais les itinéraires et la petite histoire de ces organisations au cours des décennies antérieures ont laissé des cicatrices et des préjugés qui n'ont pas encore tout à fait disparu. Les organismes de jeunesse, les services sociaux pour la jeunesse, les maisons de jeunes et nous, les centres communautaires de loisirs, n'avons pas encore entamé la concertation qui décuplerait les effets des interventions jeunesse et nous engagerait dans une démarche de prévention sociale où serait mise à profit la complémentarité des uns et des autres. Nous traînons encore dans notre sillage un rapport de compétition qui fait obstacle à la concertation.

NPS – *La Fédération elle-même se situe dans un système avec un certain partenariat politique et un soutien financier du ministère Loisirs, Chasse et Pêche. En 1994, le discours gouvernemental est à la révision de la répartition des services et des ressources financières. Quels sont les enjeux politiques prépondérants touchant la Fédération?*

R. Bonneau – Le Québec fait figure de modèle pour plusieurs provinces ou pays pour ce qui est de l'organisation du loisir et du partenariat entre les pouvoirs publics et le loisir. Ce modèle s'étiole depuis quelques années. Le budget du MLCP pour le loisir était, il y a 5 ans, de 55 millions \$; aujourd'hui, il est de 25 millions. Avec les projets annoncés par le gouvernement actuel, d'ici deux ans, ce même soutien au loisir passerait à 14 millions. C'est tout simplement dramatique!

De plus, nous vivons une autre transition significative. Le gouvernement déplace le loisir du MLCP vers le MAM (ministère des Affaires municipales). Cela m'a donné à réfléchir. D'une part, un déplacement vers le MSSS (ministère de la Santé et des Services sociaux) nous paraissait de prime abord souhaitable dans cette optique d'intervention sociale auprès de la jeunesse mentionnée antérieurement. Il semble toutefois que ce ministère, pour des raisons qui nous échappent, préfère ignorer l'apport des centres communautaires de loisirs au développement social québécois. D'autre part, il y a un lien étroit fondamental entre la municipalité et le monde du loisir. En effet, la municipalité est dite « maître d'œuvre » dans le Livre blanc sur le loisir. L'ensemble des municipalités investissent énormément dans le loisir, surtout pour les infrastructures lourdes, bien sûr, mais aussi par une certaine présence au monde du loisir. Il y a, entre le loisir et la municipalité, une parenté intéressante à développer et un sentiment d'appartenance possible. Je crois que le déplacement vers le MAM ne fera pas obstacle à notre démarche d'insertion plus active du loisir dans la prévention sociale. Au contraire.

L'investissement financier dans le loisir de la part du gouvernement m'apparaît un enjeu primordial actuellement. En effet, les restrictions budgétaires auxquelles j'ai fait allusion ont pour conséquences la disparition à plus ou moins brèves échéances de toutes les fédérations de loisirs, y compris la nôtre, c'est-à-dire la disparition de la Fédération des camps du Québec, des clubs d'âge d'or, des centres de loisirs. Certains pensent à les remplacer par des regroupements régionaux, peu importe les disparités de mission, de philosophie, d'engagement social. Cela me semble risqué, peu porteur de renouvellement de nos pratiques et source de compétition plus que d'enrichissement mutuel. Chez nous, les centres croient en leur Fédération. Elle permet de faire connaître ce qui se fait dans les centres, de développer une philosophie d'intervention commune, de développer et de mettre au service de tous des

outils nécessaires au meilleur fonctionnement de l'ensemble des centres et, finalement, de s'inscrire dans un mouvement social d'utilisation du loisir comme facteur de cohésion sociale.

Je crois qu'il y a un défi urgent à relever pour faire comprendre à nos dirigeants que le loisir tel que véhiculé par la Fédération des centres communautaires de loisirs est un investissement social et non un soutien à perte. Le loisir organisé comme facteur de cohésion sociale et comme contribution à la prévention sociale participe du travail de renforcement du tissu social dans nos communautés locales. Subventionner le loisir, c'est contribuer à la prévention sociale et à la promotion de la qualité de vie sur le plan local. Les frais sont bien vite compensés par la réduction des coûts liés au vandalisme, à la sécurité publique, aux soins de santé et aux services sociaux courants. À preuve, l'expérience américaine. Aux États-Unis, il fut décidé de ne pas privilégier le loisir sur le plan étatique. À mon avis, le tissu social s'en ressent profondément dans plusieurs communautés où la pauvreté engendre des maux sociaux des plus sérieux. Nous ne devrions pas avoir à quêter l'aide de l'État, mais être considérés comme l'un des champs d'investissement dont les retombées sont autant d'ordre social qu'économique. Le développement économique repose sur une société viable, sur une société où le tissu social favorise le bien-être. Nous croyons être un facteur de développement, durable et rentable socialement.